

*Initiatives ministérielles*

Ensuite, il a dit: «En cas d'accident. . .» Et qu'a fait le gouvernement pour se prémunir contre les accidents? Pourquoi a-t-il laissé la situation dégénérer à ce point?

Le ministre est même allé jusqu'à suggérer que le député de Kingston et d'autres députés représentant les circonscriptions qui longent la voie maritime parlent aux députés d'Ottawa, leur disent que c'est peut-être très amusant de retarder cette loi de retour au travail, mais que si on vit près des zones de risque, on comprend mieux la gravité de la situation.

Je me demande quel genre de satisfaction le gouvernement, le ministre de la Justice, le président du Conseil du Trésor et le secrétaire parlementaire qui a parlé ce matin tirent du matraquage de gens qui gagnent 16 000, 17 000, 18 000 ou 19 000 \$ par an? Quel plaisir ont-ils à les priver du salaire auquel ils ont droit, au salaire dont ils ont besoin pour nourrir, vêtir et loger leurs enfants? La jouissance qu'ils tirent de l'exercice du pouvoir aveugle-t-elle les ministériels au point de leur faire perdre le sens de la justice et de l'équité? Sont-ils disposés à risquer les expéditions de céréales des Prairies? Sont-ils prêts à risquer un navire rempli de produits chimiques dans le Saint-Laurent? Êtes-vous disposé, monsieur le secrétaire parlementaire, à mettre en péril ces gens qui s'embarquent pour la haute mer dans votre localité?

Et qu'a fait le ministre des Transports dans toute cette affaire? Il n'a pu comparaître devant le comité législatif. Dans quelle mesure a-t-il fait valoir au président du Conseil du Trésor la nécessité de régler ce conflit? Prévoyait-il la fermeture de la voie maritime? Prévoyait-il que plus de cent navires resteraient emprisonnés dans le Saint-Laurent ou les Grands Lacs, occasionnant des frais se chiffrant dans les millions de dollars par jour? Comment croyait-il s'en sortir quand il a dit à la Chambre qu'il n'y avait aucun problème du point de vue de la sécurité.

Le ministre des Anciens combattants a été des plus silencieux. Où a-t-il passé les deux dernières années? A-t-il incité le président du Conseil du Trésor à régler ce conflit? A-t-il parlé au nom des employés de son ministère et des foyers des anciens combattants? Où était-il pendant que ces employés étaient traînés devant les tribunaux au lieu de siéger à une table de négociation et d'être traités équitablement?

Le ministre de la Justice, offensé dans sa dignité, comme disait ma grand-mère, soulignait qu'il n'avait voulu parler si longtemps. Eh bien, moi non plus, monsieur le Président, mais je vais le faire. Le ministre de la Justice s'est dit choqué de l'insensibilité des gens d'en face. Qu'est-ce que les ministériels ont fait de leur sensibilité? N'éprouvent-ils aucune compassion pour des travailleurs qui ont eu gain de cause devant la Commission des droits de la personne en matière d'équité salariale, mais qui attendent toujours, deux ans après la décision?

Le ministre a parlé d'exploitation de la situation à des fins politiques. C'est précisément ce dont le gouvernement est coupable depuis les deux ans que durent ces négociations, que ces travailleurs sont sans contrat, qu'il leur promet de régler la question de l'équité salariale, qu'il les traîne devant les tribunaux au lieu de négocier franchement et de régler le conflit une fois pour toutes. Le gouvernement a fait de belles déclarations, pensant que les Canadiens allaient accepter que les travailleurs les moins bien rémunérés de la fonction publique fédérale continuent d'être sous-payés et qu'ils continuent de gagner moins que leurs collègues qui font exactement le même travail. Et la différence n'est pas négligeable, puisqu'elle s'élève en moyenne à 3 000 \$ par année.

Un des travailleurs touchés par la décision du tribunal des droits de la personne a reçu 40 000 \$. C'était là son manque à gagner, le montant dont sa famille avait été privé. Malgré la décision rendue par ce tribunal, les ministériels sont prêts à laisser persister cette injustice et cette inégalité et à priver ces travailleurs du salaire qu'ils méritent. C'est plutôt eux qui exploitent la situation à des fins politiques.

• (1600)

Le ministre s'est demandé pourquoi les parties de l'opposition faisaient de l'obstruction. Nous ne faisons pas d'obstruction, nous voulons simplement quelques jours de débat franc et loyal sur cette question. De l'obstruction? Je vais vous parler d'obstruction dans quelques instants, et les Canadiens pourront voir qui fait véritablement de l'obstruction.

À chaque étape de l'étude de ce projet de loi, le gouvernement a appliqué la clôture ou l'attribution de temps; il s'est servi de toutes les règles à sa disposition pour limiter au minimum le débat sur cette mesure législative. Nous ne faisons pas d'obstruction. Ce n'est pas nous qui sommes assis à la table des négociations et qui jouons avec la vie des gens. Ce n'est pas nous qui